

Bureau de Poste
1030 BRUXELLES 3

Editeur Responsable
Philippe JANS
Bld Lambermont, 278
1030 BRUXELLES

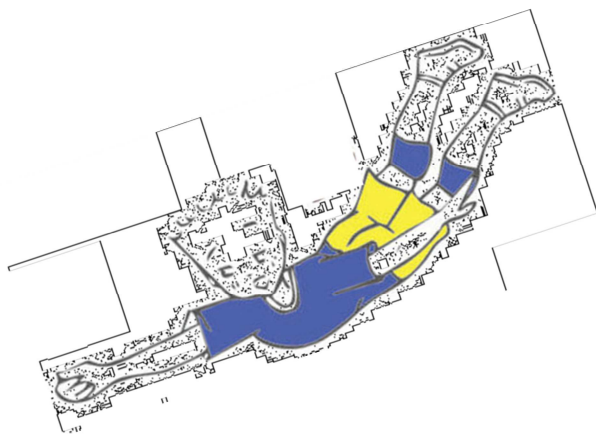
Périodique Mensuel
Spécial Stage d'Eté



STAGES

ETE

2012





ASSOCIATION **I**NTERPROVINCIALE **F**RANCOPHONE
De la Fédération Royale Belge de

VOLLEY BALL

Site : www.volleyaif.be - E.mail : aif@volleyaif.be

LES STAGES – CAMPS D'ETE

DE L'AI.F.-F.R.B.V.B. asbl

Le programme proposé aux stagiaires alterne chaque jour activités de Volley et activités complémentaires ou repos. Chaque activité a une durée de l'ordre de 1.30 h.

Coordination générale du Stage :

Myriam DAFPE

ACTIVITES VOLLEY

Trois thèmes principaux

- ✓ préparation physique
 - ☞ coordination
 - ☞ flexibilité
 - ☞ agilité

avec petit matériel

- ✓ perfectionnement des gestes techniques
- ✓ systèmes tactiques de base
 - jeux à objectif réduit

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- L'activité complémentaire de base : le Basket-Ball
- Piscine : au moins deux fois sur la semaine (mercredi et vendredi)
- Autres sports : Base-Ball, Football
- Séance de stretching ou musculation avec petit matériel
- Vidéos (Volley de haut niveau)



REGLEMENT

1. Les manifestations sportives et extra-sportives organisées à l'occasion des stages repris dans le programme de l'été 2012 sont prises en charge par le Comité d'organisation de l'A.I.F./F.R.B.V.B.
2. Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour organiser les manifestations précitées. Ce comité ne pourra toutefois encourir aucune responsabilité de quelle que nature que ce soit concernant des faits ou gestes qui se seraient produits au cours de ces stages. Par le seul fait de leur participation aux manifestations les personnes concernées reconnaissent avoir pris connaissance de cet article du règlement et y adhérer sans réserves. Elles s'interdisent de ce fait d'engager tout recours contre les organisateurs et acceptent de prendre, de leur propre initiative, les assurances couvrant les risques qui pourraient les concerner.
3. Les participants aux stages de volley d'été de l'A.I.F./F.R.B.V.B. acceptent par le seul fait de leur participation à ces stages de se soumettre aux directives et aux règles édictées par les responsables des stages pour en assurer un déroulement ordonné et harmonieux.
4. L'inscription ne sera prise en compte qu'après l'expédition du bulletin d'inscription et du versement de l'acompte. Un acompte de 80 euros par stage sera versé sur le compte BE69 0011 4444 2978 (GEBABEBB) de l'A.I.F./F.R.B.V.B. – 1030 BRUXELLES libellé avec la mention « Stage d'été n° -+ NOM et prénom du stagiaire »
la **participation ne sera confirmée qu'après réception de l'acompte** et de plus amples informations concernant le déroulement pratique du stage vous seront envoyées.
5. Il ne sera remboursé aucun acompte – sauf pour motif grave et présentation avant le début du stage d'un certificat médical. Une somme forfaitaire de 25 euros sera toutefois retenues pour frais administratifs.
6. Le non respect du règlement de stage peut entraîner le renvoi du stagiaire. Dans ce cas, les parents seront prévenus pour « reprendre » le stagiaire.
7. Le stagiaire doit être déclaré apte à la pratique sportive et le formulaire médical confidentiel envoyé lors de la confirmation de participation sera remis à l'arrivée au stage.
8. Pour les jeunes non affiliés à l'A.I.F./F.R.B.V.B. ou à la V.V.B., une assurance sera contractée par la fédération auprès de la SMAP pour couvrir les risques sportifs. Dans ce cas, le droit de participation sera majoré de 12.50 euros.
9. Pour les stages à Godinne, il importe de prendre des draps de lit et couverture (ou sac de couchage) et un coussin.
10. Prendre son maillot de bain, pantoufles de salle et pantoufles pour activités en extérieur, K-way éventuellement.



STAGES D'ETE 2012 de l'A.I.F./F.R.B.V.B. -- VOLLEY-BALL

Sous la conduite des entraîneurs fédéraux, la fédération francophone de volley-ball (A.I.F./F.R.B.V.B.) organise les stages d'été 2012 suivants :

STAGES DE VOLLEY-BALL -

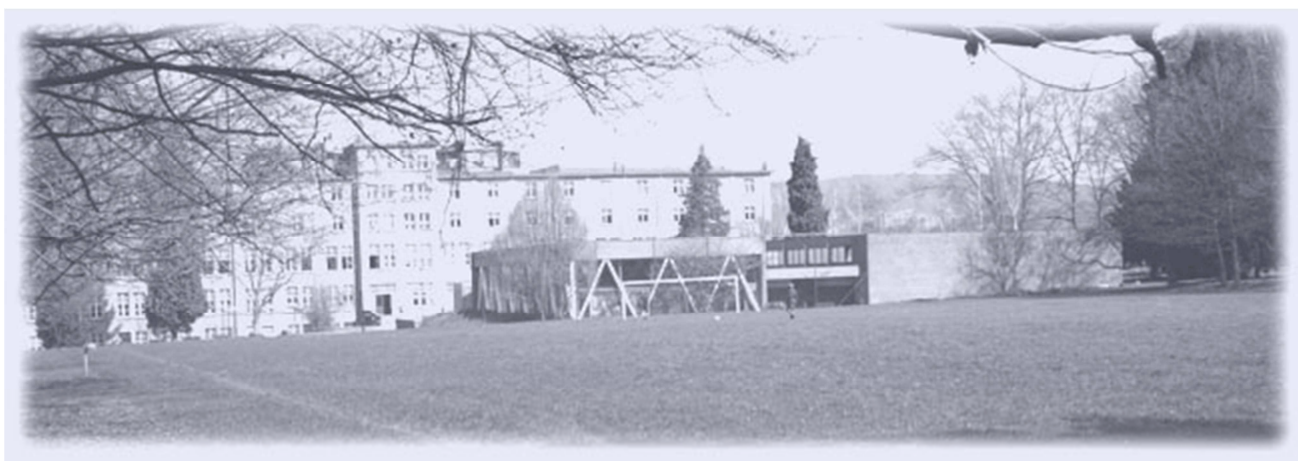
FILLES DE 11 à 17 ans

du dimanche 1er juillet à 17 h au vendredi 6 Juillet à 17 h

GARCONS DE 11 à 17 ans ET FILLES de 8 à 12 ans

dimanche 8 juillet à 16h au vendredi 13 juillet à 17h

COLLEGE SAINT PAUL - GODINNE



Prix des stages : 200 euros

BULLETIN D'INSCRIPTION 2012

A renvoyer au
Secrétariat A.I.F. – Bld Lambermont, 278 – 1030 BRUXELLES
Fax : 02/245.61.76 - @mail : aif@volleyaif.be

Nom et prénom de l'enfant : _____

Adresse : Rue _____ N° _____

Code postal : _____ Localité : _____

N° de téléphone ou GSM de la personne responsable de l'enfant : _____

Adresse mail : _____@_____

Date de naissance : ____/____/_____

- Affilié(e) à l'A.I.F. dans le club : _____
 Non affilié(e) à l'A.I.F.

Taille choisie pour le T-shirt « souvenir du stage » : XXL XL L M S (*)
(* entourer la taille qui convient)

désire s'inscrire au(x) stage(s) de volley-ball suivant(s) : cocher la case qui convient

VB Féminin : N° 1 à Godinne – du 1^{er} au 6 Juillet 2012

VB Mixte : N° 2 à Godinne – du 8 au 13 Juillet 2012

Un acompte de 80 euros (par stage) sera versé sur le compte BE69 0011 4444 2978 (GEBABEBB) de l'A.I.F./F.R.B.V.B. avec la communication « Stage été n° ... + NOM et prénom de l'enfant »

Date : ____/____/_____ Signature : _____

Réservé à l'A.I.F. :

Date de réception

Date du paiement de l'acompte

Confirmation de la réservation

____/____/_____

____/____/_____

____/____/_____